

## FORMATION FEDERALE : Module Entraîneur VTT

Du samedi 20 avril - 9h30  
Au lundi 22 avril - 17h00

A VAL JOLY - Eppe-Sauvage

Détails de l'évènement : Le module de spécialité Entraîneur Jeunes se déroule à la suite de la préformation. Il est composé d'une partie commune et d'une partie spécifique. Il délivre directement le diplôme d'Entraîneur Jeunes VTT.

Ce module se déroule sur 3 jours, alternant cours théoriques et cours pratiques (mises en situations pédagogiques). Il est validé par une note théorique couplée à une prestation pédagogique.

### Matériel nécessaire :

- Prise de note,
- VTT,
- Tenue adaptée pour une pratique extérieure et intérieure.

### Pré-requis pour suivre ce module :

- Attestation de suivi de la Préformation,
- Attestation de réussite du module commun Entraîneur,
- Attestation du PSC1,
- Avoir 16 ans révolus,
- Etre licencié FFC 2019 (et que son club soit également affilié en 2019).

### Coût de la formation :

- Pension complète : 215€ (265€ hors CRC Hauts-De-France)
- Demi-pension : 150€ (200€ hors CRC Hauts-De-France)

Date limite des inscriptions : Formulaire à retourner **avant le 29 mars 2019** au comité régional : FFC HDF - Square Darlington - BP 60720 - 80007 AMIENS CEDEX 01. Pièces à joindre au formulaire :

- Copie de la licence FFC,
- Attestation de réussite du module commun,
- PSC1,
- Règlement par chèque à l'ordre FFC HDF.

NB : Nombre de place limité à 16 stagiaires.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**Module Entraîneur Jeunes  
VTT**

Du samedi 20 avril - 9h30  
Au lundi 22 avril - 17h00

A VAL JOLY - Eppe-Sauvage

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ . \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

CLUB : \_\_\_\_\_ N° LICENCE : \_\_\_\_\_

Formulaire à retourner **avant le 29 mars 2019** au comité régional, accompagné du règlement (par chèque ; à l'ordre FFC HDF) : FFC HDF - Square Darlington - BP 60720 - 80007 AMIENS CEDEX 01  
Fournir une copie de la licence FFC, PSC1, attestation de réussite au module commun.

Aucune inscription ne pourra être prise en compte sans le règlement correspondant. Un seul chèque par stagiaire et par formation à l'ordre de FFC HDF.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le CTS par e-mail : [f.marillaud@ffc.fr](mailto:f.marillaud@ffc.fr) ou consulter le site internet du comité régional.